© Drogues Info Service - 17 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

## Sevrage skenan

Par Profil supprimé Postée le 15/09/2018 17:16

Bonjour

Je un homme de 40 ans 1'78m pour 70k.

Soigné au skenan depuis 5 semaines, j'ai essayé d'arrêter en 2 jours, grave erreur, j'ai eu tous les symptômes dû sevrages, j'ai donc repris.

À quel rythme puis je arrêter?

Merci pour votre reponse

## Mise en ligne le 17/09/2018

Bonjour,

Le Skenan (sulfate de morphine) est un puissant antalgique et il suffit de quelques prises pour en devenir dépendant. Son sevrage peut s'avérer très pénible à vivre même s'il ne présente aucun danger mortel.

Il est conseillé de se faire aider par des spécialistes qui pourront soutenir et accompagner le patient qui se sèvre dans une prise en charge spécifique. Nous vous indiquons un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) situé à Lille pour y rencontrer les professionnels afin qu'ils vous aident.

Si toutefois vous ne vous sentez pas encore prêt à vous faire aider à l'extérieur nous vous conseillons de procéder à une diminution progressive par pallier de vos prises. N'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0800 23 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement

## Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

## **CSAPA CHU-Le Pari**

57, boulevard de Metz **59037 LILLE** 

**Tél**: 03 20 44 59 46 **Site web**: www.lepari.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

**Accueil du public :** Consultations d'un médecin (interne) sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 11h (par précaution il est conseillé d'arriver entre 8h et 8h30 et de prévoir sa matinée). Consultations sur rendez-vous de 8h à 16h30 du lundi au vendredi

**Consultat**° **jeunes consommateurs :** Exclusivement sur rendez-vous le Mercredi de 14h à 16h, en priorité pour les moins de 18 ans. Les 18/25 ans sont reçus en première intention au CSAPA lors des consultations du matin sans rendez-vous

Substitution: Délivrance du lundi au vendredi de 8h à 12h

**Service mobile :** SAAM: service d'accompagnement addicto mobile. Sur le territoire des Weppes. Prendre contact avec un professionnel médico-social du secteur pour bénéficier d'un accompagnement chez une structure partenaire ou à domicile.

Voir la fiche détaillée